

**Déclaration de la FNEC FP-FO à la CAAS du 25 juin 2024**

Monsieur le Recteur / Madame la SG DRH

Cette Commission Académique d'Action Sociale se tient alors que tant sur le plan international que national, nous affrontons une situation difficile et particulièrement anxiogène. Dans ces circonstances particulières, la FNEC FP-Force Ouvrière demeure fidèle à ses engagements pour une République sociale opposée aux idées réactionnaires et à toute forme de sectarisme (racisme, antisémitisme, xénophobie, sexisme...). Elle rappelle son attachement aux valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité ainsi qu'à la paix. **La FNEC FP-Force Ouvrière continuera ~~malgré tout~~ quoi qu’il arrive à porter ses revendications et défendra en toute indépendance les intérêts financiers et moraux des personnels.**

Nous déplorons que la totalité de la dotation 2023 n'ait pas été utilisée. Plus de 22 000 € non utilisés ! Alors même que le nombre de demandes de secours a augmenté par rapport à 2022 et que les montants moyens ont baissé (par exemple en Ille et Vilaine, le montant moyen attribué par secours a diminué de 81 €). Cet argent aurait également pu être utilisé sous forme d'ASIA, en augmentant les taux des aides existantes ou en créant de nouvelles ASIA. L'argent destiné à l'action sociale doit être utilisé pour l'action sociale ! Ceci avait déjà été souligné lors de la CAAS du 27 septembre 2023, et « Mme RAULT s'était engagée à réunir un groupe de travail pour envisager les choses différemment et voir quel type d'ASIA pourrait être développé ».

Nous déplorons également qu'en contradiction avec l'article 18 du règlement de la CAAS, la commission permanente ne se réunisse pas afin de suivre l'exécution des mesures arrêtées par la CAAS et d'effectuer le suivi budgétaire des crédits ainsi qu'elle le devrait. Ces dysfonctionnements ont pour conséquence directe une baisse de la dotation pour l'année 2024. Ainsi, alors que l'inflation moyenne en 2023 est de 4,9 % selon l'INSEE, la dotation pour l'aide sociale sur notre académie est en diminution de 5 %. **La FNEC FP-Force Ouvrière demande donc que des commissions permanentes académiques soient convoquées comme le prévoit le règlement de la CAAS.**

Cette diminution du budget de l'action sociale est d'autant plus dommageable que nous observons une augmentation du nombre de demandes de secours dans tous les départements de l'académie en particulier pour les personnels les plus précaires et avec les salaires les plus faibles. Ainsi dans le public en 2023, l'augmentation des demandes de secours est de 10 % pour l'ensemble des personnels et de 15 % pour les ASEN et AESH par rapport à l'année précédente. Et logiquement, nous observons une augmentation régulière des dépenses pour les secours (7,6 % par an dans le public), cette augmentation est même spectaculaire dans le privé (38 % en 2022 et 24 % en 2023). Comment l'académie pourra-t-elle répondre à cette augmentation des besoins avec une dotation budgétaire plus faible que l'an passé ?

Afin de répondre aux besoins des personnels, **la FNEC FP-Force Ouvrière revendique une augmentation des budgets alloués à l'action sociale et son indexation sur l'inflation** afin d'augmenter le nombre des bénéficiaires et les taux des aides servies aux personnels. **Elle revendique également pour les personnels les plus fragiles un statut de fonctionnaire et un salaire décent, ainsi qu'une augmentation générale des salaires.**

De plus, **la FNEC FP-Force Ouvrière rappelle son opposition au détournement des budgets dédiés à l'action sociale vers l'association Préau** (3 millions d'euros de subvention pour la seule année 2023). L'intégralité du budget dévolu à l'action sociale doit être utilisée pour l'action sociale et gérée par les instances statutaires où siègent les représentants des personnels.

Enfin, dans un contexte de limitation des dépenses, d’augmentation des déremboursements, et des 74 milliards d’euros d’exonérations de cotisations patronales, **la FNEC FP-Force Ouvrière rappelle son opposition à l’accord concernant la protection sociale complémentaire**. Parce qu’il représente une attaque contre notre système de sécurité sociale. Parce que, contrairement à ce qu’avancent certains, il n’est pas un premier pas vers un 100% santé, mais un système favorisant ceux qui gagnent le plus au détriment de la solidarité, parce qu’il acte la rupture de traitement entre salariés et retraités. Avec ce régime, ce sont les plus précaires, comme les AESH, les AED…, qui paieront proportionnellement le plus et seront les grands perdants contrairement à ce qui se pratique actuellement dans la plupart des mutuelles de fonctionnaires.

FO défend une sécurité sociale pleinement opérationnelle, basée sur le salaire différé, dotée d’un financement suffisant pour prendre en charge l’ensemble des soins de la population. Il faut en finir avec le vol du salaire différé des travailleurs, c’est-à-dire mettre fin aux exonérations de cotisations sociales patronales (80 milliards chaque année sur un budget de 640 milliards). Faire reposer sur l’employeur et les agents une partie de la couverture santé privilégie un système assurantiel tendant vers la privatisation de la Sécurité sociale.